Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Commune de Bonneuil-sur-Marne

Service de la Planification et de l'Aménagement Durable

Pôle Système d'Information Géographique et Valorisation

10/2016

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE
www.territoires.gouv.fr

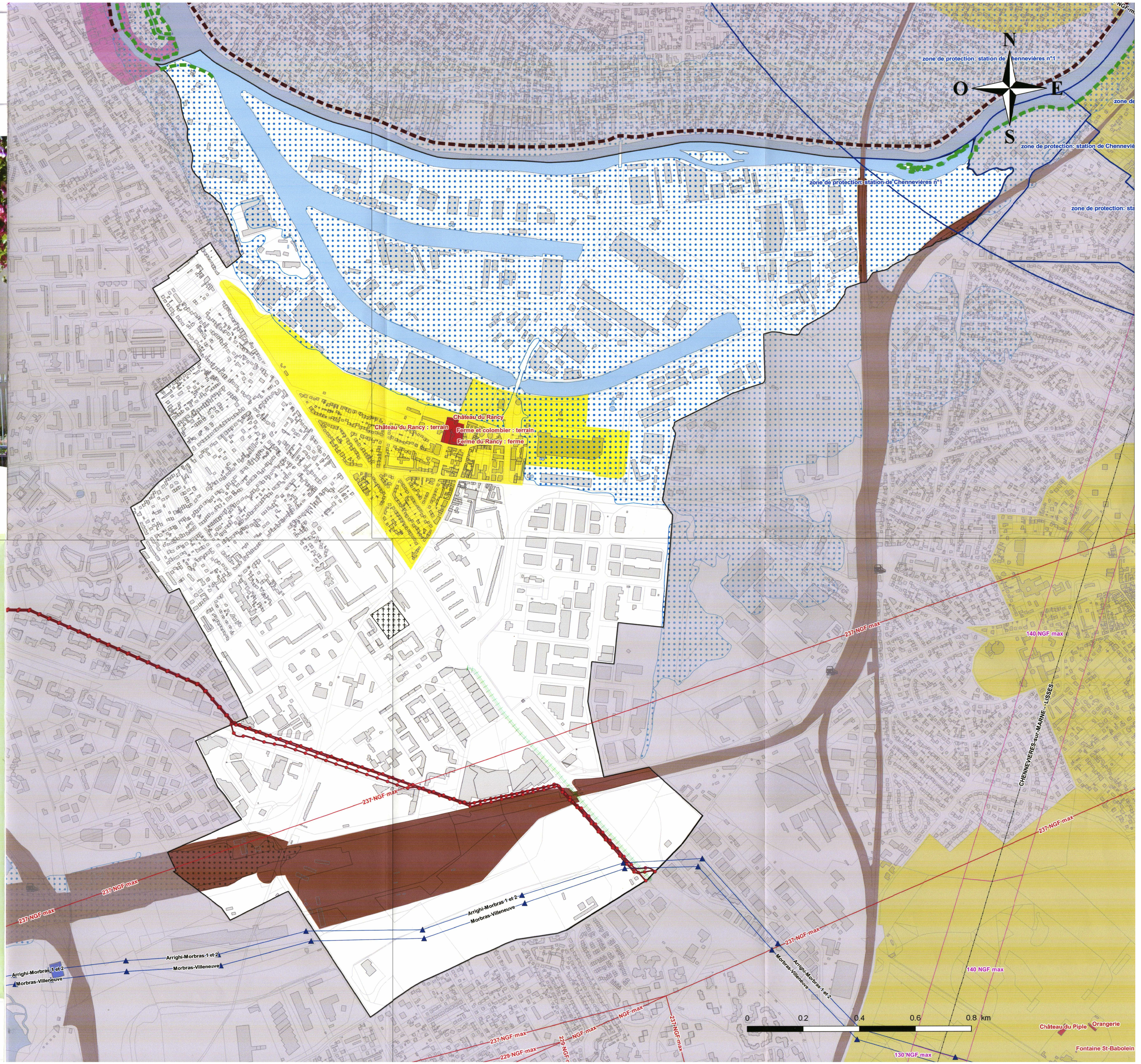

LÉGENDE :

A5 - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement

Canalisation d'eau potable

AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits

monument historique classé ou inscrit

périmètre de protection des monuments

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés et inscrits

inscrit

EL3 - Servitudes de halage et marchepied : conservation du domaine public fluvial

marchepied

I1bis - Servitudes de constructions et exploitation de pipeline

Canalisation de transport de gaz

I4 - Périmètres de servitude autour d'une ligne électrique

Ligne électrique aérienne Haute Tension

Pylone

PM1 - Plan de prévention des Risques naturels prévisibles d'inondation fluviale

Zone soumise au PPRI

PT1 - Protection des centre de réception radioélectriques contre les perturbations électro-magnétiques

Zone de protection

T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer

Zone ferroviaire

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civiles et militaires)

Limite cotée de zone de dégagement

Fonds: ©IGN 2014/BD TOPO® BD PARCELLAIRE®
Sources: UTEA94

Crédit(s) Photo(s) : DRIEA-IF/UDEA94/SPAD

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France.
Unité Départementale de l'Équipement et de l'Aménagement du Val-de-Marne.
12,14 Rue des Archives
94000 Créteil
Tél : 01 49 80 26 54
www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr